

PROJET

Réalisation Inauguration

Champagnac le

**Création de 6 bornes pédagogiques,
sur les anciens puits miniers
des communes de Bassignac,
Champagnac et Ydes**



Projet - Janvier 2009

Objectifs

La Communauté de Communes Sumène-Artense a réalisé l'ouvrage :
« Promenades et randonnées au pays des grands espaces ».

Le circuit « VTC 10 sur les pas des mineurs » et le circuit « PR21 le puy de Prodelles » traversent le bassin houiller de Champagnac.

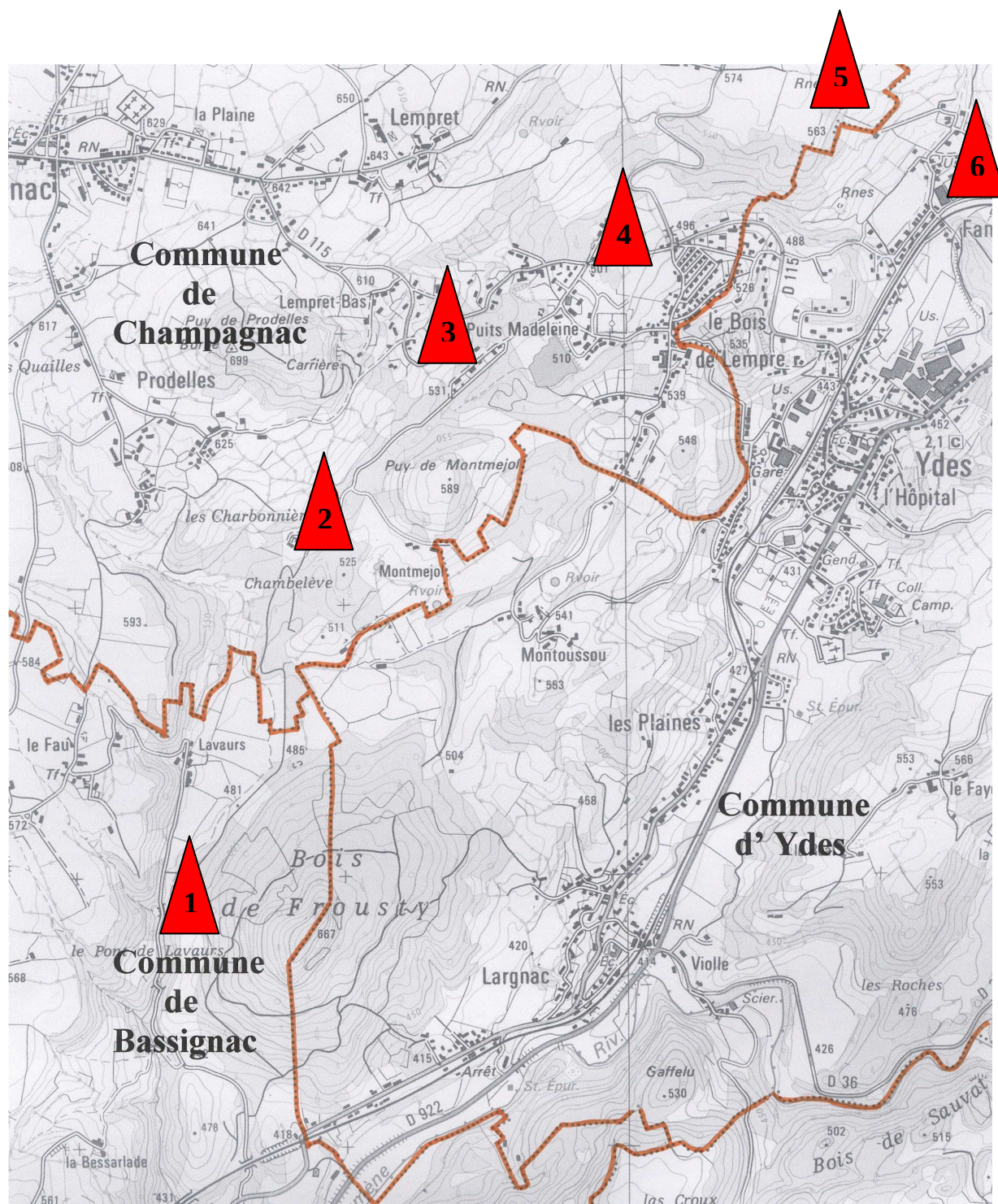
Ces circuits touristiques ont pour objectif de faire découvrir aux visiteurs le patrimoine minier des communes de Bassignac, Champagnac et Ydes.

Malgré le temps qui efface les traces de ce passé minier, 6 bornes pédagogiques rappèleront l'emplacement et le descriptif de chaque puits.

Ces bornes ont également pour objectif de faire le lien entre le musée de la mine de Champagnac, le mémorial des mineurs sur le carreau de la mine d'Ydes et la piste verte.

André Avrard

Limite des communes et situation des puits



- | | |
|-------------------------|----------------------|
| Commune de Bassignac : | 1 – Puits Frousty |
| Commune de Champagnac : | 2 – Puits Prodelles |
| Commune de Champagnac : | 3 – Puits Madeleine |
| Commune de Champagnac : | 4 – Puits des Plates |
| Commune de Champagnac : | 5 – Puits de Madic |
| Commune d’Ydes : | 6 – Puits Pochat |

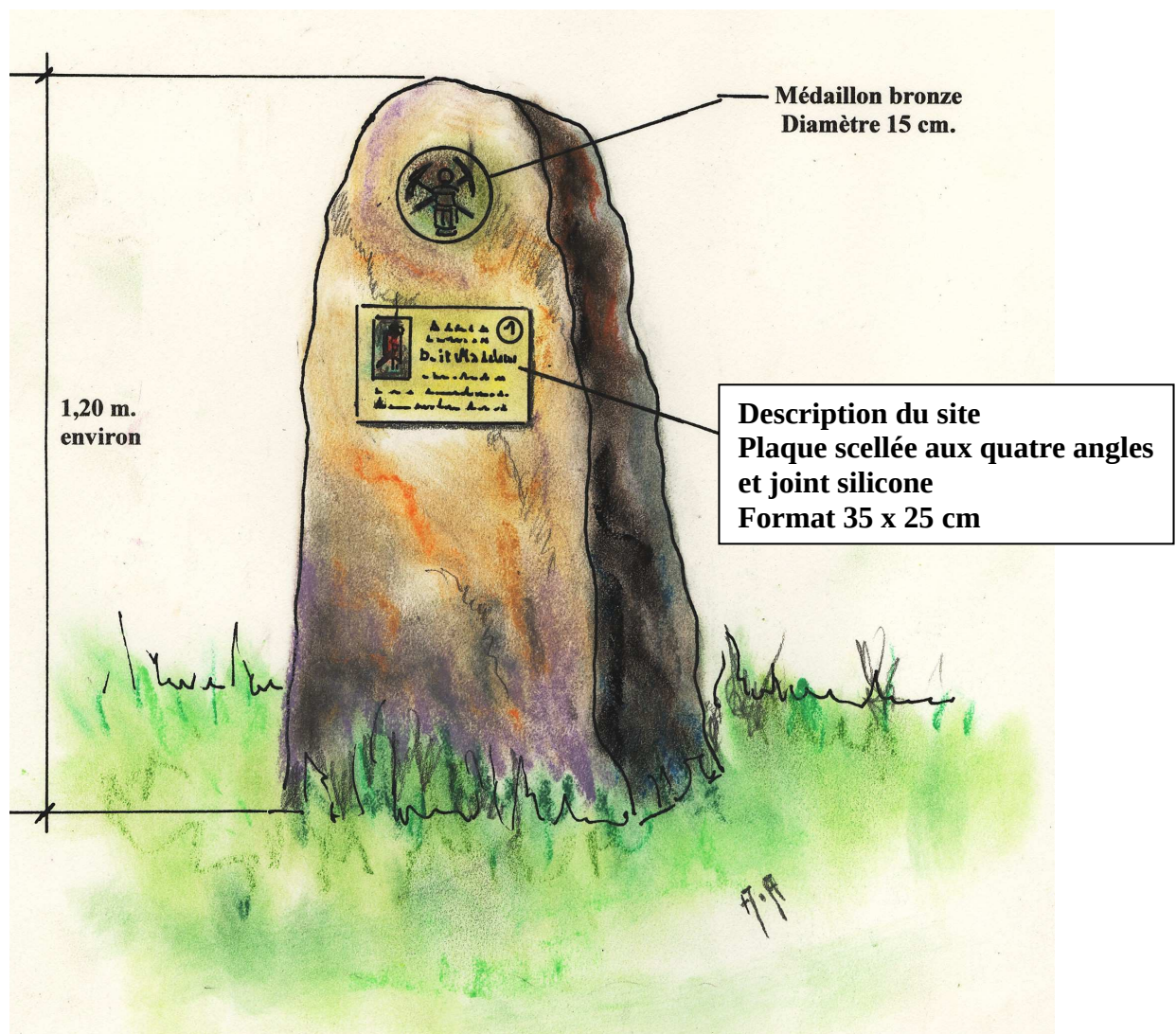
Descriptif des 6 bornes de situation des anciens puits

Les bornes sont scellées, sans socle apparent, en bordure des propriétés et au plus proche de l'emplacement des puits.

Elles sont réalisées en pierre des carrières de Menet.

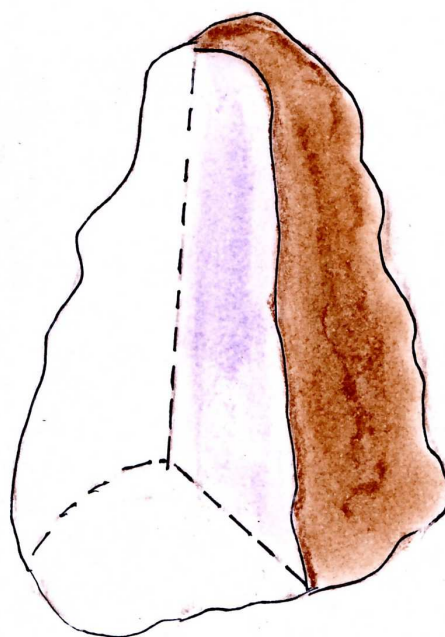
Un médaillon et une plaque numérotée décrivant le puits seront fixés de façon pérenne dans chaque borne.

Après la pose, la direction du puits sera matérialisée par une flèche gravée sur le dessus de chaque borne.

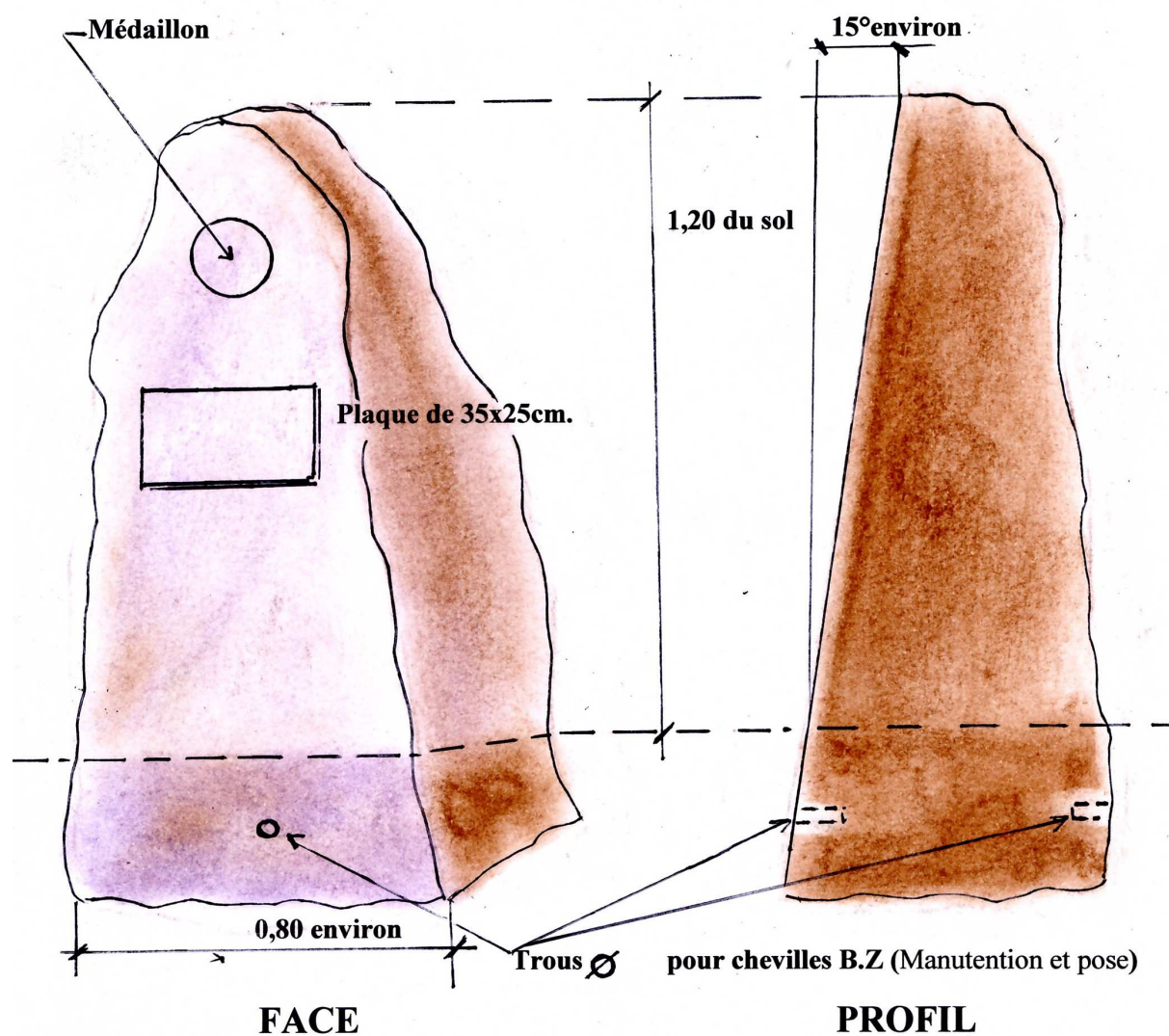


Réalisation de 6 bornes pédagogiques

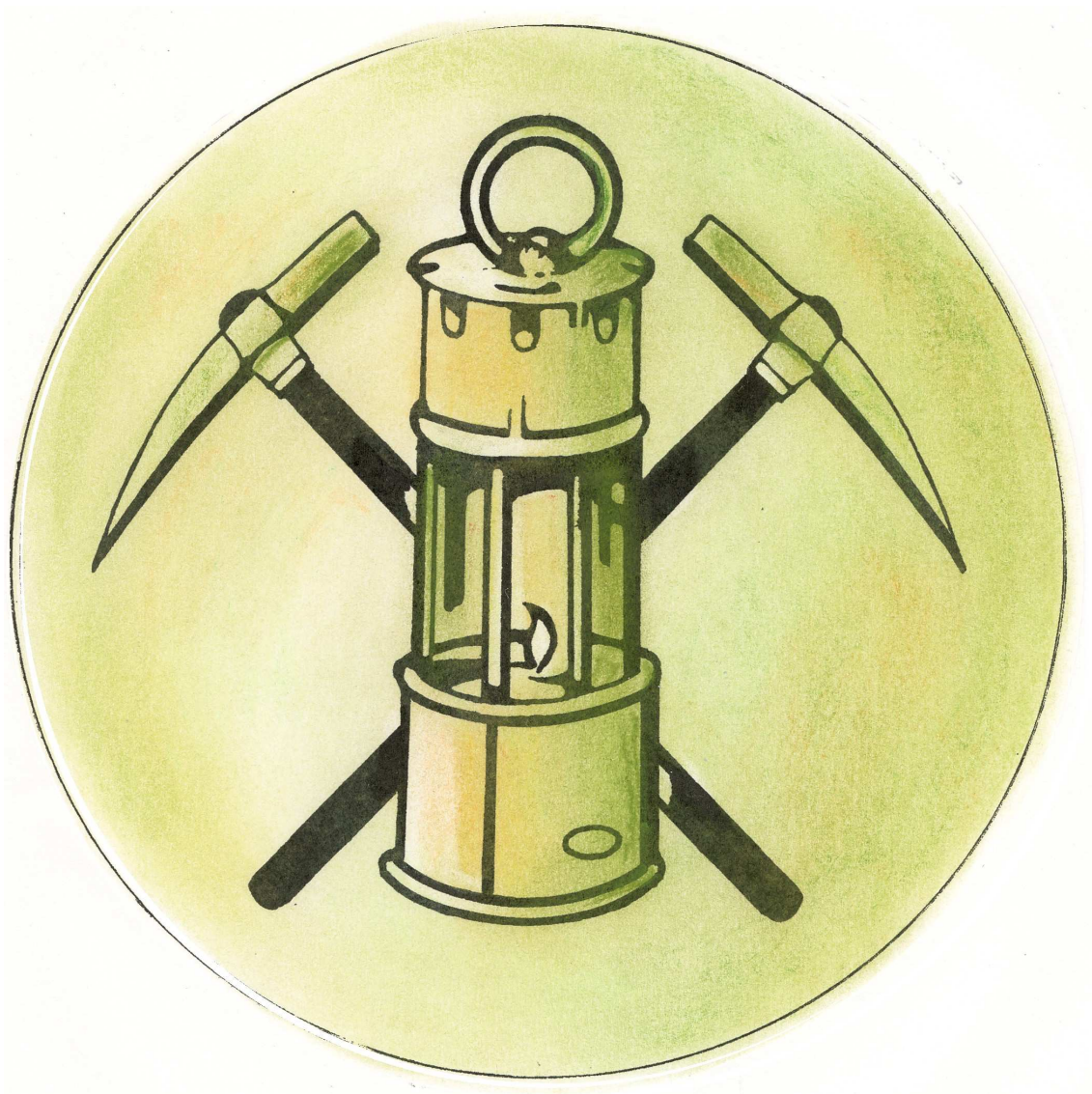
*Roche carrière
du Menet
A.H.*



Sciage des blocs

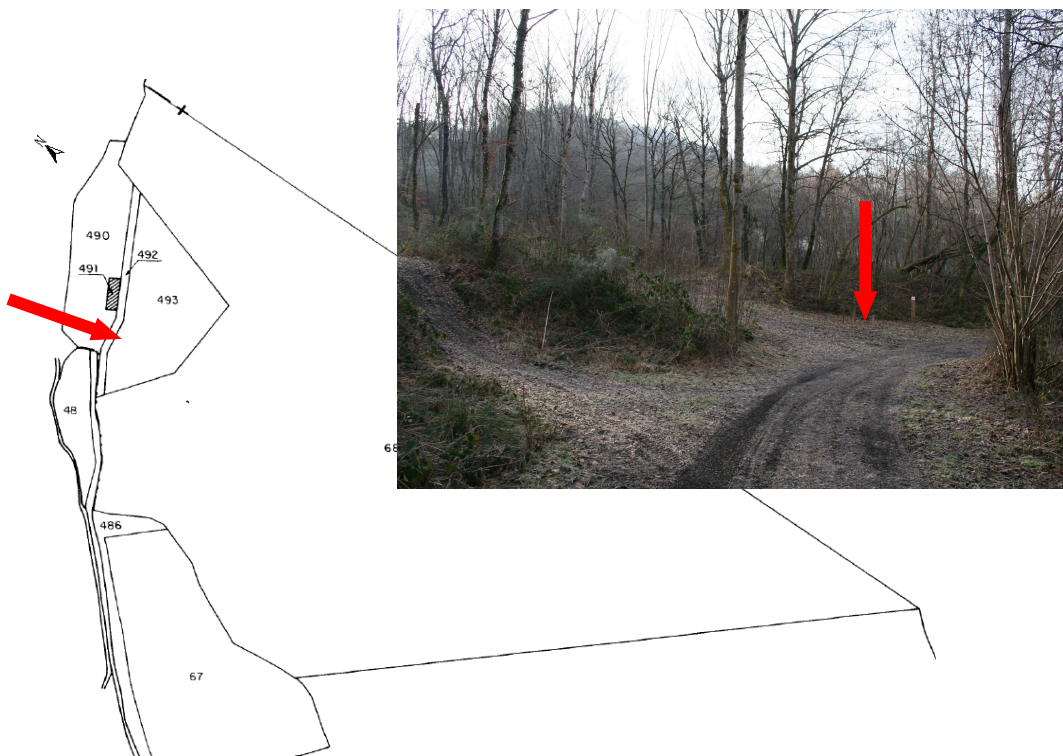


**médaille en bronze
sur chacune des 6 bornes
diamètre 15 cm**



PROJET

Pose d'une borne de situation et historique du Puits FROUSTY



M _____, Propriétaire de la
parcelle section : A2, n°: 493 commune de Bassignac
autorise la pose de la borne n° 1 en limite de son terrain.

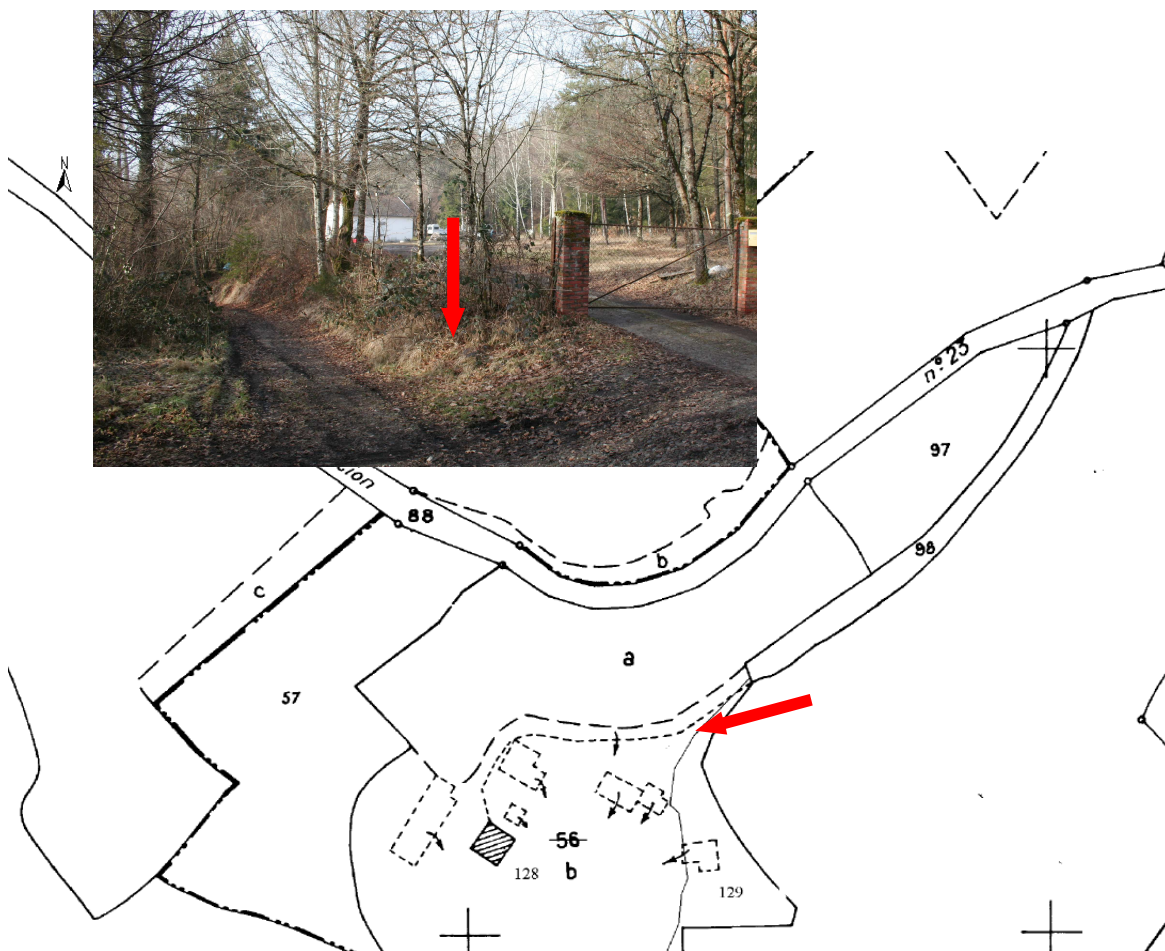
A _____

le _____

Signature _____

PROJET

Pose d'une borne de situation et historique du Puits PRODELLES



M , Propriétaire de la
Parcelle section : ZX, n° : 128 commune de Champagnac
autorise la pose de la borne n° 2 en limite de son terrain.

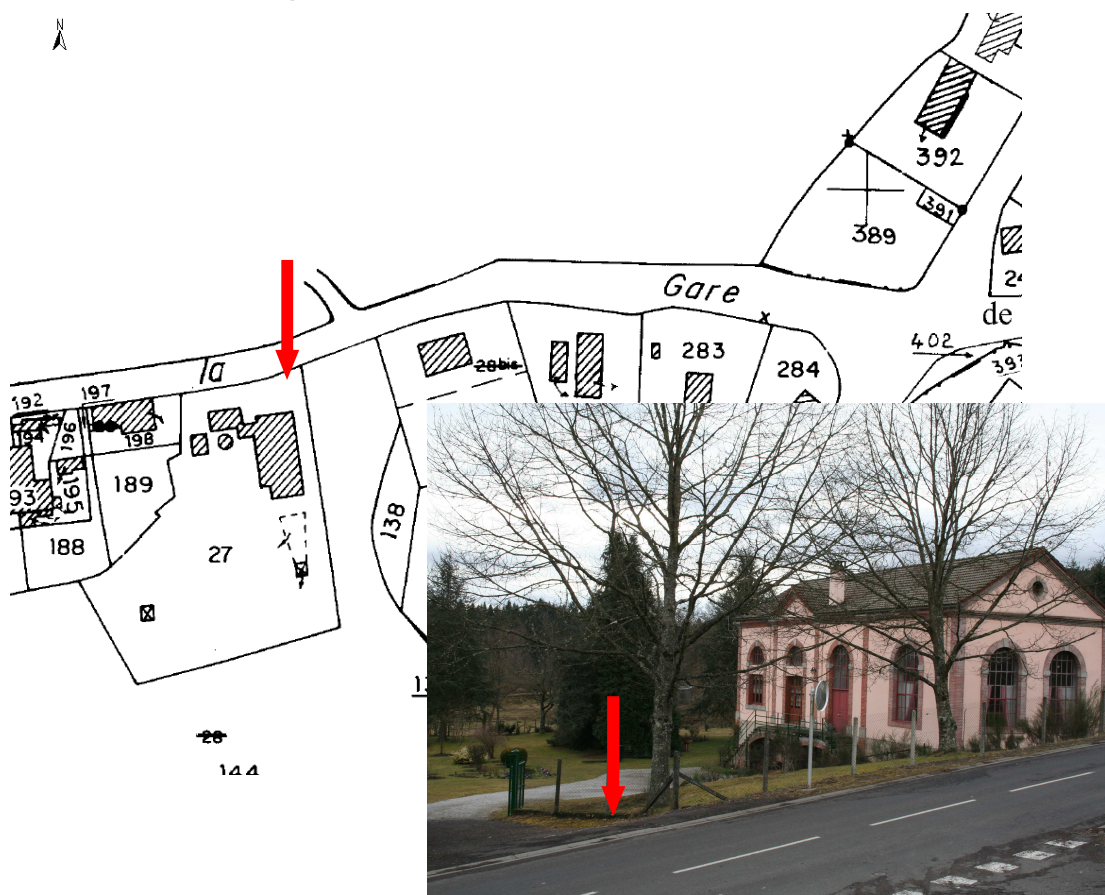
A

le

Signature

PROJET

Pose d'une borne de situation et historique du Puits MADELEINE



M _____, Propriétaire de la
parcelle section : AH, n° : 27 commune de Champagnac
autorise la pose de la borne n° 3 en limite de son terrain.

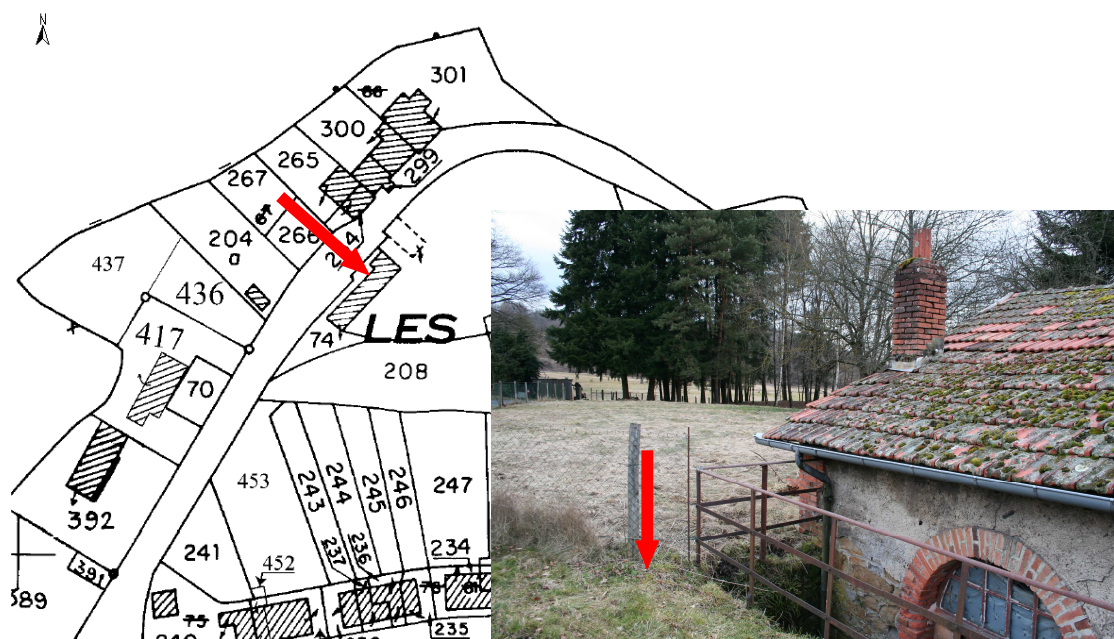
A _____

le _____

Signature _____

PROJET

Pose d'une borne de situation et historique du Puits des PLATES



M _____, Propriétaire de la
parcelle section : AH, n° : 206 commune de Champagnac
autorise la pose de la borne n° 4 en limite de son terrain.

A _____

le _____

Signature _____

PROJET

Pose d'une borne de situation et historique du Puits de MADIC



M , Propriétaire de la
parcelle section : ZV, n° : 10 commune de Champagnac
autorise la pose de la borne n° 5 en limite de son terrain.

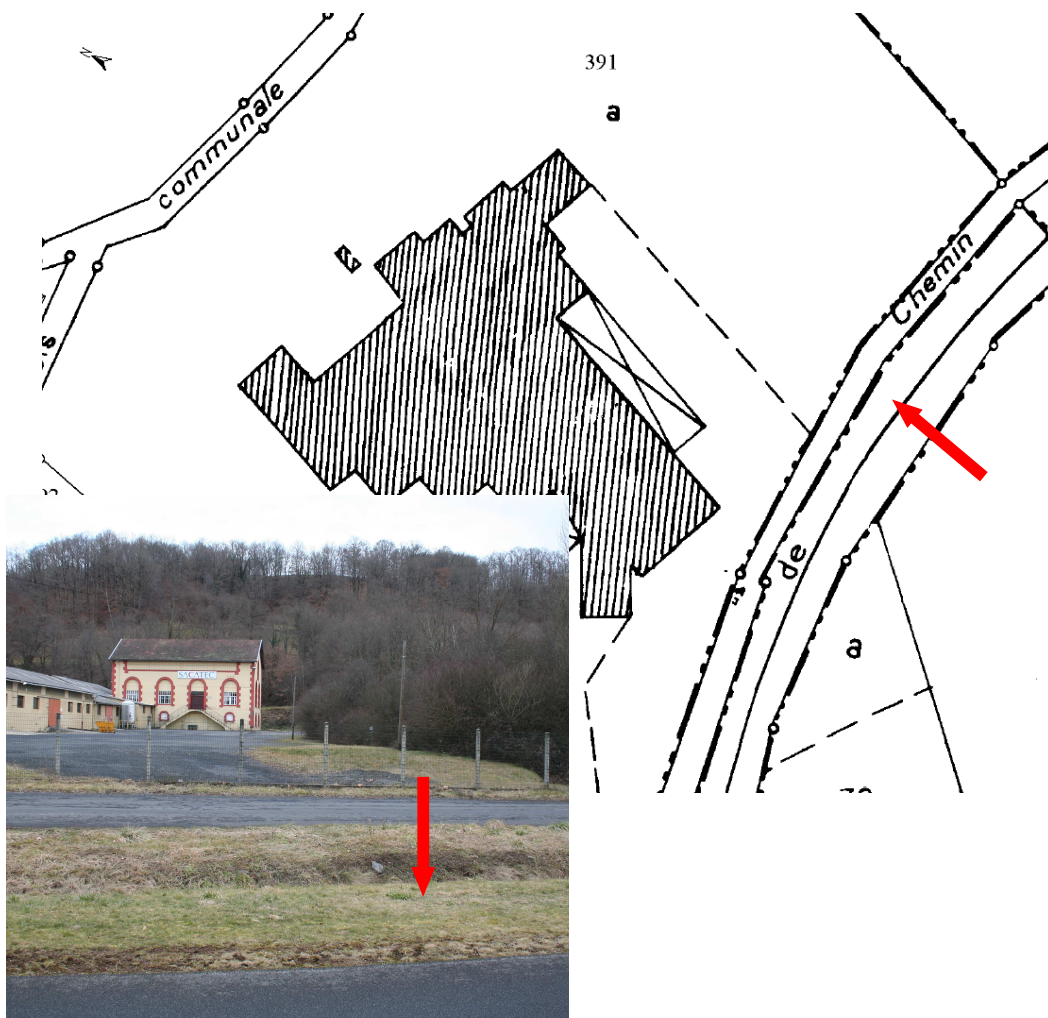
A

le

Signature

PROJET

Pose d'une borne de situation et historique du Puits POCHAT



Pose de la borne n° 6 en limite de la piste verte.



1

Concession de Prodelles

Puits FROUSTY

Ou Puits Sud

A 45 mètres, dans la direction gravée sur le dessus de la borne. Orifice du chevalement cote : 488,36m. Profondeur 62 mètres.

Chevalement en bois de 3 mètres, monté sur une superstructure en maçonnerie de 5 mètres de haut.

Au niveau 35 *, le charbon exploité était acheminé par un tunnel sur le puits Nord ou remontait au jour pour se diriger sur la gare de Lagnac.

Ce puits et une galerie au jour servaient à la formation des jeunes mineurs.

* Le carreau de la mine d'Ydes et le grand tunnel de roulage du puits Madeleine étaient au niveau de référence 0 ; ils servaient de base sur l'ensemble du bassin minier de Champagnac.

Concession de Prodelles

Puits PRODELLES



A 80 mètres, dans la direction gravée sur le dessus de la borne. Orifice du chevalement cote : 539,70 mètres ;
1850 – 30 mètres de profondeur.

1950 – 220 mètres de profondeur.

Le chevalement, tour en métal avec ascenseur à deux niveaux, pouvant recevoir huit berlines, servait également à la remontée du personnel.

Le charbon exploité était remonté en surface, déversé dans des trémies à goulottes puis chargé dans des bennes pour partir par voie aérienne d'une distance de 2000 mètres jusqu'au carreau de traitement d'Ydes.

Concession de Lempret

Puits MADELEINE



À 40 mètres dans la direction gravée sur le dessus de la borne. Orifice du chevalement métallique cote : 510 mètres. Profondeur 435 mètres.

Le puits Madeleine porte le nom de la fille du directeur des houillères de Champagnac. (Edmond Pochat 1847-1924).

Le charbon n'était pas remonté en surface ; il était acheminé par traction animale par un tunnel de 1km 100 *, débouchant directement sur le carreau d'Ydes. Les wagonnets étaient déversés au lavoir triage; le triage était effectué par une main d'œuvre féminine.

* Ce grand tunnel de roulage ainsi que le carreau de la mine d'Ydes étaient au niveau de référence 0 ; ils servaient de base sur l'ensemble du bassin minier de Champagnac.

4

Concession de Lempret

Puits des PLATES



A 10 mètres dans la direction gravée sur le dessus de la borne. Orifice du chevalement en maçonnerie
cote : 500,12 mètres. Profondeur 350 mètres.

1888 – Construction du puits.

Exploration en 1890 du gisement jusqu'à 100 mètres de profondeur entre le puits des Plates et le puits Saint Charles.

Exploitation des couches plates voisines de la surface et des couches verticales qui plongent vers le fond du sillon houiller.

Par la suite le puits servira d'entrée et de retour d'air.

5

Concession de Madic

Puits de FANOSTRE (ou MADIC)



A 380 mètres, dans la direction gravée sur le dessus de la borne. Puits creusé en 1838. Orifice du chevalement en maçonnerie cote 4610 mètres. 58 mètres de profondeur. Des difficultés techniques, notamment la présence d'eau et de grisou gênaient les travaux. L'exploitation a été arrêtée en 1844. Par la suite le puits servira d'entrée et de retour d'air.



6

Concession de Madic

Puits POCHAT

A 135 mètres, dans la direction gravée sur le dessus de la borne. Profondeur 350 mètres.

Orifice du chevalement métallique cote 451,40 m.

1920 – 1922 - Construction du puits.

Jugé trop dangereux (risque de grisou), un incendie s'étant déclaré, une partie fut colmatée.

Au niveau 305* du puits, une galerie de roulage correspondait avec le puits de Madic.

Le charbon exploité était chargé dans des bennes sur rails, tractées par des chevaux, jusqu'au carreau de traitement d'Ydes à une distance de 1000m.

* Le carreau de la mine d'Ydes et le grand tunnel de roulage du puits Madeleine étaient au niveau de référence 0 ; ils servaient de base sur l'ensemble du bassin minier de Champagnac.

« A NOS GUEULES NOIRES »

**INAUGURATION
PLACE DU 1^{er} MAI
STELES DES PUIITS
de Champagnac les Mines
Bassignac
Ydes**

Monsieur Jacques AUCHABIE, Maire de Champagnac
Les Adjoints
Les Conseillers Municipaux

Lino CAMPAGNA
Président de l'Association
« des Gueules Noires »

Ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration de la

PLACE DU 1^{er} MAI
Bois de Lempres
et des
STELES

En présence de Monsieur

Le à

Au Boulodrome du Bois de Lempres. Parking assuré

A l'issu de la cérémonie, un vin d'Honneur sera servi

- Après-midi – Randonnée en 4/4 sur les trois circuits en chemin forestier. (Attention déconseillé aux voitures particulières).
- Visite du Musée de la Mine de Champagnac aux personnalités.

R.S.V.P. avant le
Tel/

2012

Les propriétaires

Puits Frousty – Borne n° 1

**Bos Jean
14 rue de la mine
15210 Ydes
T. 04 71 40 80 06**

Puits Prodelles – Borne n° 2

**Gibault Stephen
Chamblève
Les Charbonnières
15350 Champagnac
T. 06 07 98 10 05**

Puits Madeleine – Borne n° 3

**Simon Louis
Bois de Lempres
15350 Champagnac
T. 04 71 40 62 10**

Puits des Plates – Borne n° 4

Hette Serge

**Les Plattes
Bois de Lempre
15350 Champagnac
T. 04 71 67 95 12**

**Puits de Madic – Borne n° 5
Charciarek Norbert
Lempret
15350 Champagnac
T. 04 71 69 62 19**

**Puits Pochat – Borne n° 6
Piste Verte
Mairie Ydes
T. 04 71 40 82 51**

Devis des établissements

SA Persiani et fils

Carrières – Travaux Publics

Saint Thomas

19 110 Bort les Orgues

T. 05 55 96 02 59

**Manutention et livraison de 6 colonnes de basalte de la carrière
de Sauvat à l'entreprise Guittard à Bort les Orgues. T.T.C.299,00**

SARL. Guittard D.

ZI La Tuilerie

19 110 Bort les Orgues

T. 05 55 96 77 10

**Mise en place et fixation de 6 bornes de 1.20 HT, comprenant : fouille,
mise en place des colonnes, fixation des médaillons en bronze et pose
par encastrement dans pierre de plaque de 30x20 et nivellement des
plates forme -----T.T.C. 3 803,28**

Cantal Reprographie

2 bis du Président Delzons

15 200 Aurillac

T. 04 71 48 11 56

Façon de 6 plaques, description du site, format 30x21 cm.

T.T.C.

Mairie d'Ydes

T. 04 71 40 82 51

6 médaillons bronze

H.T.630

Adresses : Mairie de Champagnac Tel : 04 71 69 61 55

Mairie de Bassignac Tel : 04 71 40 82 33

Circuit Club 4/4 Jarrige Frank Tel : 04 71 69 63 46